

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SÉANCE DU 7 JUILLET 2022**  
n° DEL-2022-52

L'an deux-mille-vingt-deux, le sept juillet à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION  
1<sup>er</sup> juillet 2022

Délibération publiée le 11 juillet 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27  
Présents : 18  
Votants : 25

### Étaient présents :

Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Lydie NORMAND, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Nathalie BENAITEAU, Emmanuel BOUTILLIER, Delphine BACHELÉ ;

Représentés ayant donné pouvoir : Pierrick CAPELLE, pouvoir donné à Annie-Claude BESSON ; Brigitte JUBLAN, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Annie-Claude BESSON ; Laëtitia DETROY HARDY, pouvoir donné à Lydie NORMAND ; Yann LHUMEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ; Béatrice VALLIN, pouvoir donné à Franck POQUIN ; Marie MALHAIRE, pouvoir donné à Franck POQUIN

Absents : Mikaël BOISSEAU, Serge MÉDINA ;

Secrétaire de séance : Bruno BESSONNEAU ;

### **OBJET : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION AU SIÉML POUR LES OPÉRATIONS D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

*Rapporteur : Monsieur Mickaël BILLOT, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la vie associative*

### **EXPOSÉ**

La nouvelle estimation du montant des travaux nécessaires à l'extension de l'éclairage public du Stade Jean-Marc Guillou s'élève à 112.970,67 € HT, soit 135.564,80 € TTC.

La commune versera au SIÉML une participation de 100 %, soit 135.564,80 €.

Le versement de la participation du Siéml, soit 33 891,20 €, interviendra dès l'émission par celui-ci du titre de recette exécutoire.

### **DÉLIBÉRÉ**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modalités de versement de la participation au Siéml.

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le

ID : 049-200082550-20220707-DEL\_2022\_52-DE

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Franck POQUIN

